

# conseil d'administration 2010



jeudi 15 avril

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME  
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE**  
organisme partenaire du Conseil Général de la Gironde

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac  
Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62  
[www.cauegironde.com](http://www.cauegironde.com) / Email : [caue33@wanadoo.fr](mailto:caue33@wanadoo.fr)

# SOMMAIRE

## COMPTE RENDU CA 2010

du 24 mars 2009 .....	p.01
du 14 janvier 2010 .....	p.06

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	p.09
---	------

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

exercice 2009 .....	p.10
---------------------	------

## RAPPORT FINANCIER DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

exercice 2009 .....	p.34
---------------------	------

bilan actif et passif  
compte de résultat  
annexe aux comptes annuels

## COTISATIONS DES MEMBRES

## PROPOSITION DE BUDGET

2010



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAUE DE LA GIRONDE

24 mars 2009

Présents, représentés ou ayant donné procuration : Messieurs FERGEAU, FATH, TOUZEAU, CÉSAR, GONDRAN, DUVETTE, BILLOUX, CUILLER, SOULETTE, CULAND, PÉDEZERT, VIANNE-LAZARRE, MUCCIGNATO, LÉON, CANNET (nouveau représentant du personnel).

Madame Viviane CAGNATO, directrice, participe au conseil ainsi que Madame FALLION, représentant le cabinet KPMG – expert comptable.  
Une secrétaire de séance.

Excusé : Monsieur DUCHÊNE

Le compte rendu du conseil d'administration du 24 juin 2008 a été remis ce jour.  
M. FERGEAU demande aux membres présents de bien vouloir le voter.

*Ce compte rendu est adopté. M. SOULETTE (représentant de la CLCV depuis 2009) s'abstient, car il n'était pas présent au Conseil d'Administration de 2008.*

M. FERGEAU présente Viviane CAGNATO, Directrice du CAUE depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, elle succède à M. PERRIERE qui est parti à la retraite le 30 septembre 2008.  
Viviane CAGNATO, géographe de formation, était auparavant au Conseil Général de la Gironde, à la direction du territoire puis ensuite au cabinet du Président du Conseil Général.

## Rapport d'activité 2008

Résumé par Viviane Cagnato, conformément au document qui a été remis aux participants.  
En encadré apparaît la synthèse de nos missions en architecture, en urbanisme et en environnement, suivie pour chacune d'entre elles de quelques exemples.  
De façon générale, sur le conseil aux collectivités nous avons enregistré une légère augmentation, malgré le ralentissement de début d'année dû aux échéances électorales qui a été suivi d'une forte demande dès la mise en place des nouvelles équipes municipales.  
V. CAGNATO précise que nous avons également noté dans ce rapport les demandes de conseils phytosanitaires, une spécificité du CAUE de la Gironde qui n'est pas négligeable, tant au niveau des collectivités que des particuliers.

### *Conseil aux collectivités locales :*

Les demandes en architecture et urbanisme restent assez classiques, concernant le domaine paysagé, la demande va d'un simple aménagement d'espace jusqu'à des approches plus large avec notamment des chartes de paysage.

### *Collaboration avec différentes institutions :*

accessibilité handicapés. Avec la DRAC par notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine. Avec la CUB pour la révision du PLU concernant l'approche paysagère et écologique. Avec l'AURBA, pour l'élaboration de fiches-guide pédagogiques sur l'étalement urbain. Avec le pôle de formation des architectes qui a pour mission de programmer des formations pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre.

Légère augmentation sur l'ensemble des demandes, malgré une diminution des avis sur les permis de construire. A cela, deux raisons : suite à la réforme sur les autorisations d'urbanisme, les démarches sont allégées et les délais d'instruction raccourcis, d'autre part

nous avons constaté une baisse de fréquentation des permanences d'aide architecturale qui est le reflet de la conjoncture actuelle.

#### *-formation*

- Présence sur différents salons avec l'ADIL, (immobilier, habitat...), une première participation au salon « Vivexpo » et également la foire internationale de Bordeaux.

- Au près des scolaires, sensibilisation à l'architecture et au paysage de la maternelle au lycée, mais plus soutenue en direction des primaires.

M. FERGEAU signale que le CAUE a de plus en plus de demandes, pouvant parfois entraîner une réflexion plus approfondie et donc un investissement plus lourd. Il rappelle que la principale ressource du CAUE est la taxe départementale votée au taux maximum de 0.3 % par le Conseil Général de la Gironde, une demande du Président de la Fédération Nationale d'augmentation du taux de la taxe a été refusée par les parlementaires il y a deux ans. Le souci va être d'assurer la pérennité des CAUE dans les années à venir, compte tenu de la baisse sensible des demandes de permis de construire. Le CAUE de la Gironde n'est pas menacé dans l'immédiat.

M. FERGEAU précise que le nombre d'adhérents (essentiellement les communes) augmente tous les ans. En 2008, 420 communes ont adhéré contre 357 en 2007 et 311 en 2004.

Mme CAGNATO ajoute qu'il y a également une demande plus importante des communautés de communes, sur 44 Communautés de Communes existantes, nous travaillons avec 21, essentiellement dans le domaine paysagé avec des chartes et des documents de réflexion, mais également des demandes sur des crèches et CLSH, qui sont des compétences qui ont été transférées aux CDC.

*M. FERGEAU soumet au vote le rapport d'activité 2008, qui est voté à l'unanimité, sans abstention ni vote contre.*

#### **Présentation des comptes par M. Fergeau**

Montant perçu en taxe en 2008 : 2 127 000 € (en 2007 : 1 822 000 €).

Résultat 2008 bénéficiaire de 677 000 € contre 453 000 € en 2007.

Charges fixes (loyer, salaires, honoraires ...) 1,5 M

Immobilisations : 10 000 €

Très peu de créances (seulement le paiement de quelques adhésions communes en attente)

Actif : valeurs mobilières et disponibilités : 3 480 000 €. (lorsque M. FERGEAU a pris ses fonctions l'actif à décembre 2003 était de 67 000 € (ce qui donne une progression moyenne annuelle de 700 000 €).

Passif de 609 000 € : provisionnement pour pallier à un éventuel redressement de l'URSSAF concernant les contrats des architectes conseillers (renouvellement des contrats de 3 mois en 3 mois, pour certains depuis 10 ans, ce qui pouvait engendrer un risque avec l'URSSAF). Le cabinet FIDAL a été mandaté pour étudier la question et a proposé d'apporter aux contrats des modifications qui ont été acceptées par les architectes conseillers. Cette provision a donc été annulée.

En accord avec KPMG, 50 % des résultats de 2008 ont été provisionnés pour risques futurs (compris indemnités départ retraite) soit 791 000 €. Voir p. 5 annexe comptes annuels.

Situation saine, 2 ans de trésorerie d'avance à ce jour.

Dégagement sur l'année de 60 000 € en produits financiers sans risque.

La parole est ensuite donnée au commissaire aux comptes, Mme FALLION :

Dans les années précédentes difficiles, le Conseil Général faisait une avance sur la taxe.

Aujourd'hui et compte tenu du fait que les prochaines années risquent d'être à nouveau difficiles avec la baisse de la construction, il est préférable de passer une provision qui évitera au Conseil Général de faire une avance.

M. FERGEAU tient à préciser qu'aujourd'hui, ni le président ni les membres du CA ne perçoivent une indemnité de par leur fonction.

Le rapport général établi par KPMG certifie les comptes sans réserve.

Il a été porté une attention particulière sur l'évaluation des valeurs mobilières de placement et la constitution des provisions pour risques et charges.

Le rapport spécial liste les conventions réglementées entre l'association et les administrateurs. Une seule convention entre le CAUE et le Conseil Général concernant le versement de la taxe pour l'exercice 2008 de 1 300 000 € plus un reliquat de 2007 de 798 736 €.

M. FERGEAU demande aux membres présents de voter une affectation en réserve pour les années futures de 677 078 €.

Monsieur VIANNE-LAZARRE (Ordre des architectes) demande des précisions sur les risques pour les années futures ?

M. FERGEAU précise que fin des années 90 début des années 2000, le Conseil Général a fait des avances de trésorerie car la taxe était insuffisante pour couvrir les frais de fonctionnement du CAUE. Ces avances ont été remboursées sur plusieurs années par le CAUE lorsque sa situation financière est devenue meilleure. Sans l'aide du Conseil Général durant cette période, la CAUE se serait retrouvé en situation de cessation d'activité par manque de capitaux propres, c'est pour cela qu'aujourd'hui il est important de faire des réserves en prévision d'années difficiles.

M. FERGEAU précise que la taxe départementale CAUE, qui constitue la principale ressource du CAUE, est perçue sur les permis de construire déposés en Gironde, sur les constructions neuves uniquement. Une baisse de 20 % de la construction représenterait donc une diminution du budget de 300 000 €.

Il rappelle que les CAUE (il en existe dans 90 départements actuellement) sont créés par les Conseils Généraux qui votent le taux de leur taxe, et en profite pour rappeler que le CAUE de la Gironde va avoir 30 ans cette année.

M. SOULETTE (CLCV) demande s'il est prévu dans les provisions une somme qui pourrait couvrir d'éventuels recours de communes suite aux conseils du CAUE ?

M. FERGEAU répond que le CAUE est assuré pour cela mais qu'il n'y a jamais eu de précédent.

M. PEDEZERT demande si le Conseil Général, au vu de ces résultats, ne pourrait pas envisager de diminuer la taxe CAUE ?

M. FERGEAU répond que ça aurait pu, mais au vu des risques futurs de baisse du budget, et le Conseil Général en est bien conscient, ce ne serait pas judicieux.

Le CAUE de la Gironde est un CAUE « riche » car le département est grand mais ce n'est pas la réalité au niveau national. Certains CAUE sont en grande difficulté, ils ont d'ailleurs beaucoup de mal à appliquer la convention collective nationale mise en place en 2008.

### **Proposition des actions pour 2009 par Mme CAGNATO :**

*3 journées de formation/sensibilisation*

par la MIQCP de l'approche marché public.

- 25 juin : réglementation accessibilité, textes réglementaires.

- 22 octobre : gestion durable différenciée d'un espace public.

Pour chaque journée, des informations techniques seront données et des témoignages de maîtrise d'ouvrage suivis par le CAUE seront apportés.

*Plan de communication :*

- acquisition d'un stand modulable, qui servira en premier lieu pour les 30 ans du CAUE prévus le 3 décembre 2009

- Partenariat avec l'Inspection Académique sur le thème « autour de mon école, il y a ». Accompagnement pédagogique de 3 ou 4 classes représentatives géographiquement du département. Des élèves de CM1/CM2 travailleront de mai à novembre 2009 sur le thème pour faire une lecture active de ce qui les entoure au quotidien. Présentation des travaux lors de la manifestation du 3 décembre.

- Edition d'un ouvrage sur « la maison individuelle » pour décembre 2009. Au travers d'une typologie analytique de la maison individuelle, création de fiches synthétiques avec photos et explications.

Cet ouvrage sera le premier d'une série de 3 ou 4 sur « l'architecture et le paysage en Gironde », un thème sera développé par année.

#### *Journées Européennes du patrimoine*

Le thème de 2009 est l'accessibilité. A partir du jeu de l'oie intitulé « à la découverte du patrimoine girondin » créé par le CAUE il y a quelques années, proposition de faire une animation dans certains lieux évoqués dans le jeu.

#### *Recrutement d'un urbaniste AEU*

Il y a en Gironde des expériences AEU (approche environnementale de l'urbanisme) qui commencent à poindre en secteur urbain, périurbain mais aussi en milieu rural. Des communes souhaitent créer des quartiers avec une approche développement durable pour la gestion de l'espace, des matériaux, de l'eau, de la réglementation thermique, des déchets, des déplacements...

Le CAUE a en projet pour fin 2009, de recruter une personne compétente AEU. L'étude d'un financement par l'ADEME et le Conseil Régional est en cours.

D'autre part l'URCAUE Aquitaine a le projet de recruter également un architecte urbaniste AUE à mi-temps qui serait chargé principalement de dispenser de la formation, en premier lieu aux personnels des CAUE aquitains.

#### *Fonctionnement CAUE*

- Une fois par mois l'ensemble du personnel du CAUE se réunit pour échanger sur les dossiers en cours. Un mois sur deux, lors de ces rencontres, un partenaire du CAUE vient pour former ou informer sur ses activités. Nous avons donc reçu ou allons recevoir le CREACQ (présentation des nouveaux matériaux isolants), 2 architectes (nouvelle réglementation sur l'accessibilité), le SMEGREG (gestion de ressources d'eau), la CUB (présentation du plan climat et de la carte thermique des habitations) ...

Par le biais de l'URCAUE :

- participation au comité de pilotage du Pôle de formation aquitain avec la DRAC, l'ENSAP Bordeaux et le Centre de Formation des Architectes d'Aquitaine qui a pour mission de programmer des formations pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre.

- Collaboration avec le Conseil Régional d'Aquitaine pour la mise en place et la participation à des séminaires sur l'urbanisme durable.

#### **Présentation du budget prévisionnel 2009 par M. Fergeau**

Reliquat taxe 2008 + taxe 2009 = 2M 515 000 € de budget prévu pour 2009.

Résultat excédentaire prévu = 822 000 €

Les dépenses sont en augmentation, cela se justifie par :

- la création de nouvelles publications 58 500 €
- la manifestation des 30 ans du CAUE
- l'édition de l'ouvrage pour les 30 ans
- le recrutement de l'urbaniste AEU (frais minimes puisque subventionné)

M. LEGRAIN (DDE), demande des précisions sur la durée du contrat pour le recrutement. Mme CAGNATO précise que c'est un contrat de projet de 3 ans. Monsieur LEGRAIN constate qu'il y aura donc des charges salariales supplémentaires. Il demande également des précisions sur l'effectif actuel du personnel du CAUE. Mme Cagnato précise que les charges supplémentaires

concerneront seulement 3 mois en 2009. Le CAUE a actuellement 14 salariés représentant 11 équivalent temps plein et 13 architectes et 1 ingénieur écologue sous contrat d'honoraires.

*M. FERGEAU soumet aux membres présents le vote du budget prévisionnel 2009. Le budget est voté à l'unanimité, sans abstention ni vote contre.*

### **Cotisations**

M. FERGEAU demande au Conseil d'Administration de voter le montant des cotisations pour 2009. Il propose qu'au vu des résultats du CAUE, le montant soit le même qu'en 2008, à savoir :

- 16 € individuels
- 61 € associations
- 61 € communes de moins de 1 000 habitants.
- 122 € de 1000 à 3 000 habitants.
- 199 € de 3 000 à 20 000 habitants.
- 300 € plus de 20 000 habitants.

M. FERGEAU propose de rajouter une cotisation d'un montant de 100 € pour les Communautés de Communes qui sont de plus en plus nombreuses à solliciter le CAUE.

*M. FERGEAU demande aux membres présents de voter les montants des cotisations. Les montants sont votés à l'unanimité, sans abstention ni vote contre.*

Le Conseil d'Administration se termine, M. FERGEAU remercie les participants de leur présence et précise que les résolutions votées vont être soumises à l'Assemblée Générale qui suit.



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAUE DE LA GIRONDE

14 janvier 2010

Présents : Messieurs FERGEAU (conseiller général), RENARD (conseiller général), MERCIER (Inspection Académique) , GONDRAN (STAP), SOULETTE, (CLCV), PÉDEZERT, (géomètre expert), GILLON (DDAF), GUESDON (DDE).

Madame PAULIET (représentante du personnel).

Procurations : Messieurs OFFNER (AURBA), MABILLE (maire), FATH (conseiller général), BILLOUX (ADIL).

Excusés : Monsieur DUCHÊNE, CESAR (conseiller général), FROUIN, (conseiller général), TOUZEAU (conseiller général).

Madame Viviane CAGNATO, directrice, participe au conseil d'administration.

Une secrétaire de séance.

M. Fergeau remercie les participants.

13 personnes présentes ou ayant donné procuration sur 21, le quorum est atteint, la séance ouvre à 11h.

M. Fergeau signale d'ores et déjà le **prochain conseil d'administration prévu le 15 avril 2010** qui sera suivi de l'Assemblée Générale, pour voter le bilan 2009 et le budget prévisionnel de 2010.

**- Premier point de l'ordre du jour : le plan de financement triennal de la mission "approche environnementale de l'urbanisme" et la demande de financement au fonds européen (Feder).**

Mme Cagnato rappelle que le CA du 24 mars 2009 avait voté la décision de renforcer la mission du CAUE en matière d'urbanisme durable par le recrutement d'un urbaniste qualifié au 1<sup>er</sup> octobre 2009 et de demander pour cela des financements à l'Ademe, au Conseil Régional et des fonds européens.

Au final, le financement attribué provient essentiellement du Feder, (l'Ademe et le Conseil Régional finançant un poste AUE à l'Union Régionale des CAUE). Un dossier a été constitué pour demander la subvention pour ce poste jusqu'au 30 septembre 2012 (instruction par la préfecture de la Gironde), il manque à ce jour pour le finaliser la délibération du conseil d'administration s'engageant sur 3 ans et présentant le plan de financement précisant le montant de l'aide demandée.

M. Fergeau fait lecture de la délibération aux membres présents (voir copie jointe) et la soumet au vote.

M. Renard demande des précisions quant au montant de l'aide accordée, entre la demande faite initialement auprès de l'Ademe et du Conseil Régional et celle consentie par le Feder.

Madame CAGNATO répond que l'aide devait être de 30 à 40 %, au final le Feder accorde un financement de 40%.

La personne recrutée a une expérience en AUE. Elle travaillera en complémentarité avec d'autres conseillers du CAUE sur les bâtiments à basse consommation (BBC), l'approche paysage et biodiversité (avec les paysagistes et l'ingénieur écologue) et le développement d'un partenariat avec l'ALE (agence locale de l'énergie) afin d'apporter un complément en matière d'ingénierie énergétique.

M. Fergeau et Mme Cagnato signalent qu'une urbaniste AEU a également été recrutée par l'UR CAUE, (Union Régionale des CAUE aquitains) dans une même démarche, mais avec un financement à 80 % de l'Ademe et du Conseil Régional. Cette personne qui a une pratique en urbanisme opérationnel et en animation de groupe sera plus particulièrement chargée de mettre à niveau les personnels des CAUE aquitains en AEU.

M. Gillon demande après ces 3 mois, on peut faire un bilan des demandes spécifiques amenées suite à ce recrutement ?

Mme Cagnato répond que pour l'instant les niveaux d'intervention sont très différents : à St Loubens : création éco-hameaux ; à La Réole : aide à l'élaboration d'un cahier des charges pour une opération de renouvellement urbain ; à Bordeaux : accompagnement de l'association Bains-Douches dans le cadre de la création d'un écoquartier à Bordeaux Belcier ; à Bruges :

PLU AUE ; à Tresses : association à une opération de création de logement social pilotée par un bailleur social.

M. Renard fait remarquer que le Conseil Général étant de plus en plus amené à être consulté sur des portés à connaissance pour l'élaboration des SCOT et des PLU, il serait intéressant d'avoir une réflexion entre les différentes structures qui sont appelées à apporter ce porté à connaissance, il suggère un travail conjoint avec la direction du Conseil Général et du patrimoine naturel et peut être d'autres services mais pas seulement au niveau des techniciens.

Mme Cagnato signale qu'à la demande du CAUE auprès du Président du Conseil Général, une "commission urbanisme" mixte a été mise en place associant les techniciens des services Urbanisme et logement du Conseil Général et le CAUE.

M. Renard précise qu'il serait important qu'une réflexion associe également les élus, puisqu'ils sont présents dans beaucoup d'endroits (espaces info énergie, ALE...) pour une mise en perspective des apports des uns et des autres, notamment sur des territoires proches de l'agglomération où se posent des enjeux programmatiques qui reposent essentiellement sur des élus et peu sur des techniciens

M. Cagnato précise que cette commission urbanisme vient d'être mise en place, il serait question de l'ouvrir à des services de l'Etat comme la DDTM (anciennes DDE et DDAF) et d'organiser une journée de sensibilisation sur l'AEU en septembre prochain pour les élus.

M. Gillon pense qu'il y a un intérêt à travailler en commun pour avoir un libellé des diagnostics faits par les techniciens des différents services et une vision communes partagée sur les territoires et d'autre le portage politique du message, l'important étant de mêler les moyens pour que les données des uns profitent aux autres et qu'il y ait une capitalisation des données.

M. Guesdon signale des séances de travail territorialisées en partenariat avec le Conseil Général, l'association des Maires, la DDTM et le CAUE suite au travail mené sur le thème de l'étalement urbain.

M. Ferreau présente le dernier journal du CAUE, qui a pour thème central l'AEU. Mme Cagnato précise que le terme AEU est un label Ademe, le CAUE s'inscrit dans une démarche d'urbanisme durable au sens large.

**Deuxième point de l'ordre du jour : désignation de 2 élus des collectivités territoriales à la commission paritaire du CAUE de la Gironde** conformément à l'accord d'établissement du CAUE 33, articles 8 et 9 (dont copie a été adressée aux membres concernés du CA) .

M. Ferreau propose les candidatures de M. Renard et de lui-même, conseillers généraux représentants les collectivités territoriales pour siéger dans cette commission paritaire et les soumet au vote.

Mme Cagnato précise que cette commission doit se réunir une fois par an.

**Troisième point de l'ordre du jour : information sur les postes à pouvoir au sein du Conseil d'Administration du CAUE.**

Deux postes à pouvoir dans le collège des élus par l'assemblée générale, qui devront être votés lors de l'assemblée générale du 15 avril prochain.

2 candidatures à ce jour, M. Baudry, adjoint à l'urbanisme à Mérignac et M. Quet, maire des Artigues de Lussac.

Les points de l'ordre du jour étant traités, M. Ferreau demande s'il y a des questions diverses. Aucune question n'est posée.

M. Ferreau remet aux membres présents le livre édité à l'occasion des 30 ans du CAUE sur "*les maisons de Gironde*".

Cet ouvrage est le premier d'une série sur le thème « architecture et paysage en Gironde" qui se veut être une sensibilisation au grand public et non pas un ouvrage technique pour les professionnels.

M. Soulette demande quels sont les points de vente de cet ouvrage. Mme Cagnato précise que Les Editions le Festin ont été sélectionnées comme éditeur, suite à un appel d'offre, car elles avaient comme particularité de proposer la vente dans les librairies et les bureaux de tabac, cela permet de toucher un plus grand public.

M. Renard demande si la BDP a été sollicitée pour acquérir quelques exemplaires, car elle est un vecteur d'information et de sensibilisation vers les municipalités et les milieux associatifs. Mme Cagnato pense que c'est une bonne suggestion et va demander aux Editions le Festin (qui ont l'exclusivité de la vente) de faire une démarche dans ce sens.

M. Ferreau présente le jeu " " édité à l'occasion des JEP  
2009, pour un public d'enfants de 7 à 14 ans. Tirage en 800 exemplaires, vente exclusive par le CAUE. Contact pris avec le CDDP pour diffusion auprès des écoles.

M. Renard signale l'inauguration le 25 janvier prochain au Conseil Général de l'exposition virtuelle "*question paysage en Gironde*"

# MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde

Cf. Décret 78-172 du 9 février 1978

### COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

<b>M. FERGEAU Jacques</b>	<b>Président du CAUE de la Gironde</b> Conseiller Général de Mérignac II
<b>M. CESAR Gérard</b>	Conseiller Général de Pujols
<b>M. FATH Bernard</b>	Conseiller Général de la Brède
<b>M. FROUIN Michel</b>	Conseiller Général du Fronsac
<b>M. RENARD Alain</b>	Conseiller Général de Saint-Savin-de-Blaye
<b>M. TOUZEAU Jean</b>	Conseiller Général de Lormont

### COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

<b>M. DUVETTE Michel</b>	Directeur de la DDTM de la Gironde
<b>M. GONDRAN François</b>	Responsable du STAP de la Gironde
<b>M. MAILLEAU Claude</b>	Directeur Adjoint à l'Agriculture – DDTM 33.
<b>M. MERCIER André</b>	Inspecteur d'Académie de la Gironde

### COLLÈGE DES PROFESSIONS CONCERNÉES

<b>M. CULAND Pierre</b>	Directeur de l'ENSAP Bordeaux
<b>M. MUCIGNATO Didier</b>	Secrétaire Adjoint, Chambre de Métiers
<b>M. PEDEZERT Richard</b>	Représentant de l'Ordre des Géomètres Experts
<b>M. VIANNE-LAZARE Richard</b>	Représentant de l'Ordre des Architectes

### COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

<b>M. BILLOUX André</b>	Directeur de l'ADIL 33
<b>M. OFFNER Jean-Marc</b>	Directeur de l'AURBA

### COLLÈGE DES PERSONNES ÉLUES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

<b>M. SOULETTE Marcel</b>	Représentant de la CLCV
<b>M. FORTER Joseph</b>	Maire de Ludon Médoc
<b>M. MABILLE Christian</b>	Maire de Peujard
<b>M. DUCHENE Michel</b>	Conseiller Communautaire CUB

### REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

<b>M. CANNET Sébastien</b>	Paysagiste, CAUE de la Gironde
----------------------------	--------------------------------

### PERSONNES ASSOCIÉES SANS DROIT DE VOTE

<b>M. COURNU Franck</b>	Commissaire aux comptes KPMG
<b>Mme. CAGNATO Viviane</b>	Directrice CAUE de la Gironde
<b>Secrétaire de séance</b>	



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

exercice 2009

<b>CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS</b> en 2009	.....	p.10
--	-------	------

<b>ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS</b> dans le domaine de l'architecture	.....	p.11
--	-------	------

<b>ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS</b> dans le domaine de l'urbanisme	.....	p.13
---	-------	------

<b>ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS</b> dans le domaine de l'environnement	.....	p.15
---	-------	------

<b>CONSEILS AUX PARTICULIERS</b> en 2009	.....	p.18
---	-------	------

<b>SENSIBILISATION / FORMATION</b>	.....	p.20
------------------------------------	-------	------

<b>INFORMATION / COMMUNICATION</b>	.....	p.25
------------------------------------	-------	------

<b>ACTIONS DE PARTENARIAT</b>	.....	p.32
-------------------------------	-------	------







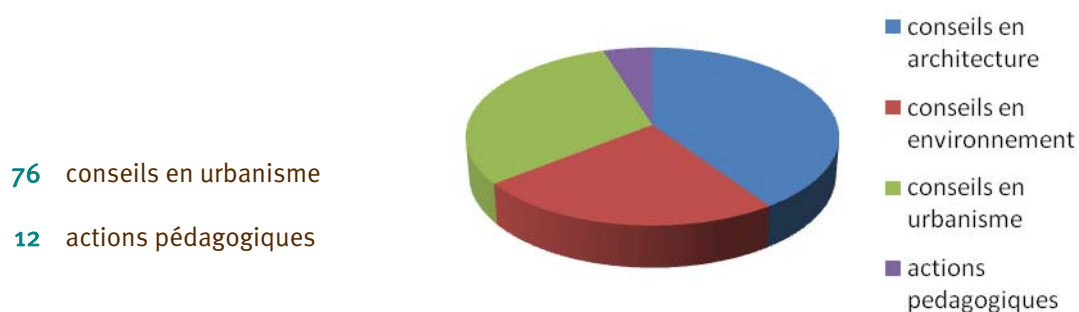
# CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

en 2009

- 247 interventions ont été réalisées en 2009
- 81 demandes sont en cours d'étude

## RÉPARTITION CHIFFRÉE DES INTERVENTIONS ACCOMPLIES EN 2009 :

Selon les domaines d'interventions, nous recensons



Selon le type de demandeur, nous recensons

- 192 conseils donnés aux communes
- 14 conseils donnés aux communautés de communes
- 25 conseils à destination des partenaires institutionnels
- 12 actions en établissements scolaires

le recensement des interventions du CAUE sur l'année 2009 ne reflète pas forcément le nombre exact de conseils donnés aux collectivités territoriales

dans le domaine de l'architecture

→

#### LES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE L'ARCHITECTURE REGROUPEMENT :

**des conseils techniques** sur des thématiques aussi variées que : la mise en conformité du bâti public, l'accessibilité, l'assistance à la rédaction de cahiers des charges, l'extension, la rénovation, la réhabilitation ou l'aménagement d'édifices publics...

**des études de faisabilité** pour analyser et préconiser les grandes orientations d'un projet architectural qui permettent aux communes de prendre des décisions sur des dossiers tels que : la réutilisation d'un bâtiment communal, l'aménagement d'une école de musique, la création de sanitaires dans la cour d'une école...

**des conseils et une assistance pour les consultations de maîtres d'œuvre** : notre équipe accompagne les maîtres d'ouvrage dans les procédures de choix d'architectes et de projets dans le cadre de concours d'architecture ou de consultations sans remise de prestations. Les architectes-conseillers assurent une médiation raisonnée entre les attentes de la maîtrise d'ouvrage et celles des professionnels pour une création architecturale de qualité.

**des relevés d'état des lieux** : avant de s'engager dans un projet, le CAUE peut proposer aux communes un diagnostic d'architecte à partir de l'étude de l'existant. Ce fut notamment le cas pour l'ancien hôtel-restaurant de Saint Seurin de Cadourne en vue de sa réhabilitation (mars 2009).

**des visites pour des conseils ponctuels** comme pour des logements locatifs à Bourideys (février 2009), pour des bâtiments communaux à Coutras (octobre 2009), ...

#### RÉPARTITION DES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE L'ARCHITECTURE :

En 2009, **parmi les 100 conseils** donnés dans le domaine de l'architecture :

- 28** portent sur des **bâtiments communaux** pour lesquels il nous est demandé une étude préalable en vue d'une réutilisation ou réhabilitation.
- 16** soutiennent la mise en place d'une **Convention d'Aménagement d'École (CAE)**.
- 13** concernent des **réaménagements de mairies** et/ou leurs mises aux normes.

**Saint Léger de Balson**  
projet d'aménagement et d'agrandissement du groupe scolaire (2009-2010)

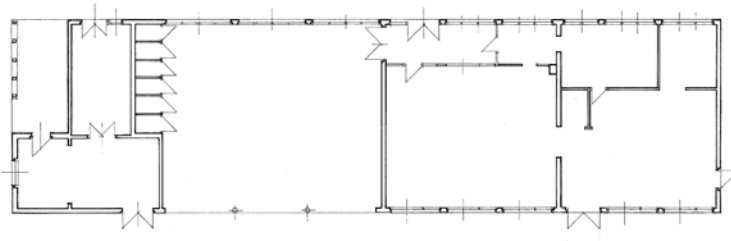


Façade nord de l'école

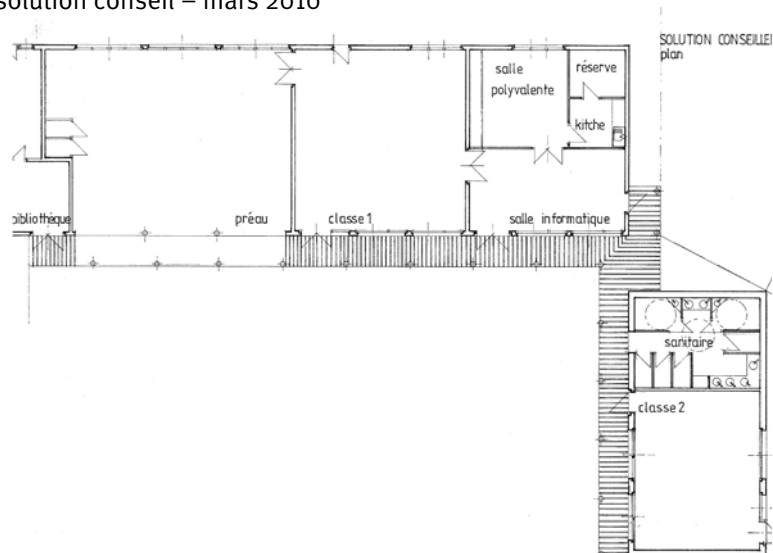


Façade sud de l'école

Etat actuel – plan actuel – novembre 2009



Plan – solution conseil – mars 2010



# ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS

## dans le domaine de l'urbanisme

76 interventions ont été réalisées par le CAUE de la Gironde dans le domaine de l'urbanisme

### LES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DE L'URBANISME

Les urbanistes du CAUE s'attachent principalement à suivre des études et apporter des conseils auprès des maîtres d'ouvrages. Ces conseils concernent le plus souvent :

#### Des documents d'urbanisme :

Selon la loi relative à la Solidarité et Renouvellements Urbains (Loi SRU ; article L-121.7 § 3) : « Les communes [...] peuvent avoir recours aux CAUE lors de **l'élaboration, la révision, la modification de leurs documents d'urbanisme** ».



**Interventions au niveau du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :** le CAUE assiste aux réunions avec les personnes publiques associées à ce schéma, afin d'expliquer les procédures, les termes techniques et servir parfois d'interface entre les bureaux d'études et les élus. De plus, grâce à sa connaissance du terrain, notre organisme peut également apporter son point de vue sur le *diagnostic Plan d'Aménagement et de Développement Durable*

#### Des Conventions d'Aménagement de Bourg (CAB) :

Le Conseil Général s'engage avec le CAUE pour rendre les centres bourgs plus fonctionnels, plus sécurisés et plus agréables à vivre autour d'équipements structurants.

### LE CAUE S'IMPLIQUE DANS L'AEU, approche environnementale de l'urbanisme

Dans une logique de coordination régionale menée par l'URCAUE, le CAUE de la Gironde accompagne, depuis 2009, des collectivités dans leurs **démarches AEU** : **une méthode d'accompagnement et d'animation d'un projet visant à concilier urbanisme et environnement.**



Notre équipe intervient sur trois phases essentielles de l'élaboration de leurs projets :

- La sensibilisation : animation de réunions d'information sur le concept d'urbanisme durable.
- L'accompagnement : réalisation d'un pré-diagnostic faisant émerger les enjeux du territoire en question à travers des thématiques environnementales distinctes.
- L'aide à la décision : soutien à la rédaction du cahier des charges d'études techniques pour l'appel d'offre de l'étude AEU.

## Conventions d'Aménagement de Bourg

documents d'urbanisme

aménagement d'espaces publics

CAUE dans le cadre d'une CAB :


Saint Seurin de Coursac



© Atelier Palimpseste Guillaume Laizé Paysagiste et Christophe Broichot Architecte-urbaniste - 7 Allées de Tourny 33000 Bordeaux



© Atelier Palimpseste Guillaume Laizé Paysagiste et Christophe Broichot Architecte-urbaniste - 7 Allées de Tourny 33000 Bordeaux



**la mise en place de politiques paysagères** : notre organisme participe, au titre de conseiller, à différentes commissions liées à la **politique départementale de préservation et de valorisation du patrimoine paysager et naturel**.

### ÉLABORATION ET SUIVI DE CHARTES PAYSAGÈRES

En souhaitant toujours la mise en place d'une politique affirmée et partagée en matière de paysage, le CAUE participe au **suivi et à l'élaboration de chartes paysagères** : outil d'aide à la décision pour les élus, signée entre les acteurs de l'aménagement du territoire intercommunal, elle a une valeur formelle et morale. Ce document traduit souvent **une prise de conscience du patrimoine naturel et paysager comme levier important pour le développement du territoire**.

Le CAUE conseille les communes pour l'intégration des principes dégagés dans les chartes au niveau de leurs documents d'urbanisme, ou dans des procédures d'aménagement.

### CONNAISSANCE ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS

Les collectivités sollicitent le CAUE pour élaborer des **plans-programmes d'aménagement et de plantations pour des espaces publics ou des espaces verts communaux**.

### CONNAISSANCE ET VALORISATION DES ESPACES NATURELS

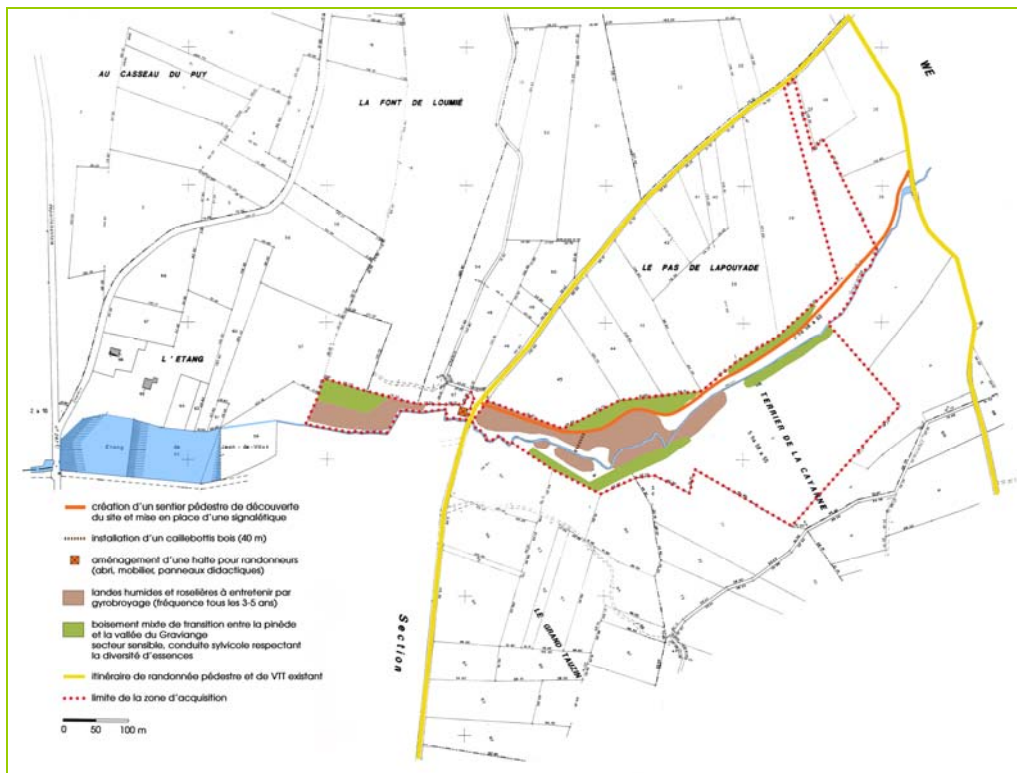
Les collectivités font appel au CAUE pour concevoir **une gestion durable sur leur territoire**, il s'agit de pour notre équipe composée de paysagistes et d'un écologue :

- D'établir un **diagnostic et identifier les enjeux** : milieux humides, zones boisées,
- Proposer une **stratégie d'action** : renaturation de friches industrialisées, réhabilitation de gravières, ouverture rationnelle au public...
- Préconiser une **gestion durable des territoires** : logique de préservation de l'existant, adapter les interventions au lieu et à leurs fonctions, aboutir à une gestion différenciée...



## UN EXEMPLE D'INTERVENTION :

### Lapouyade Proposition d'ouverture au public du site du « ruisseau du Graviange »



## DIAGNOSTICS PHYTOSANITAIRES

Grâce aux conseils phytosanitaires les collectivités locales peuvent désormais maîtriser les plantations et espaces boisés au cœur même de leurs projets d'aménagements.



En 2009, **28 diagnostics phytosanitaires** ont été donnés auprès des collectivités : Eysines, Carbon-Blanc, Pauillac, Bordeaux, Sadirac, Parempuyre, Pessac, Mérignac, ...

Ces interventions permettent, pour la plupart, de **recenser les espèces** (arbres isolés, arbres d'alignements ou espaces boisés), de **diagnostiquer leurs états phytosanitaires** pour enfin **préconiser des soins spécifiques** (suppression des branches, éclaircissement des centres d'arbres, nettoyage des mousses, ...).



# CONSEILS AUX PARTICULIERS

en 2009

En consultant les conseillers du CAUE dès le début de leur projet, les particuliers bénéficient gratuitement des compétences de techniciens. Ils peuvent ainsi s'assurer de la fiabilité et de la cohérence de leur projet sur le plan juridique, architectural et environnemental.

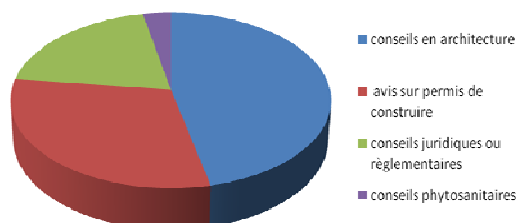
3916 conseils ont été donnés en 2009

## RÉPARTITION CHIFFRÉE DES INTERVENTIONS ACCOMPLIES CETTE ANNÉE

Ces chiffres ne tiennent pas compte des conseils ponctuels qui sont donnés directement au téléphone.

### Selon les domaines d'interventions, nous recensons

- 1820 conseils en architecture
- 1194 avis sur permis de construire
- 778 conseils juridiques ou réglementaires
- 124 conseils phytosanitaires



## LES CONSEILS EN ARCHITECTURE

Ils désignent principalement des conseils donnés en amont d'un projet d'agrandissement ou de construction, sur des possibilités d'aménagements ou des conditions ou contraintes techniques.

Ces conseils sont donnés sur le terrain par **des architectes-conseillers répartis dans plus de « 120 points » en Gironde.**

Ils assurent des permanences en mairies et apportent une aide gratuite aux particuliers souhaitant construire, rénover, agrandir, transformer ou aménager un bâtiment (habitation, local agricole ou professionnel, extension...).



### Leurs missions :

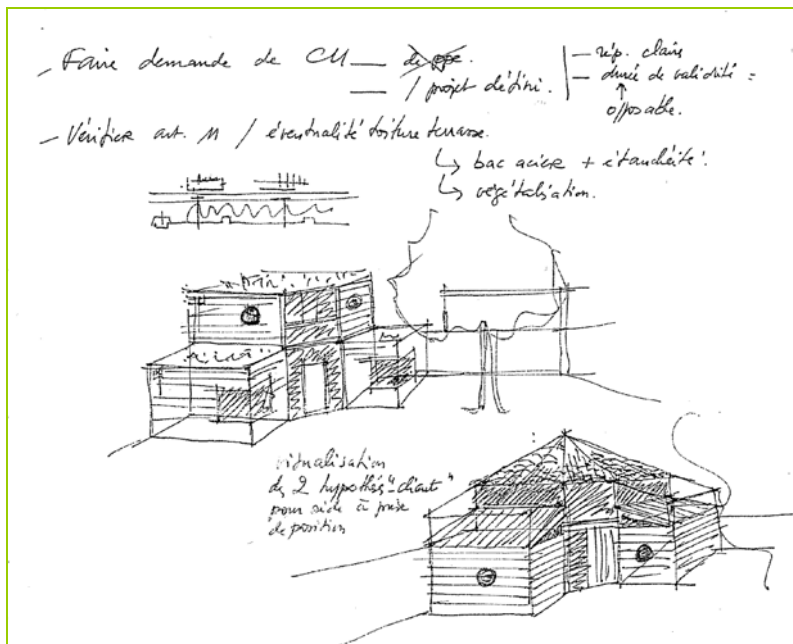
- **réfléchir** à une implantation judicieuse de la construction
- **adapter** l'organisation de l'espace aux besoins
- **choisir** des matériaux et des solutions techniques adaptés

## Un exemple de conseil :

Libourne

Projet de création d'un logement annexe en fond de parcelle d'échoppe.

Décembre 2009 - Michel Castagné, architecte conseiller



## LES CONSEILS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Les conseils juridiques portent principalement sur :

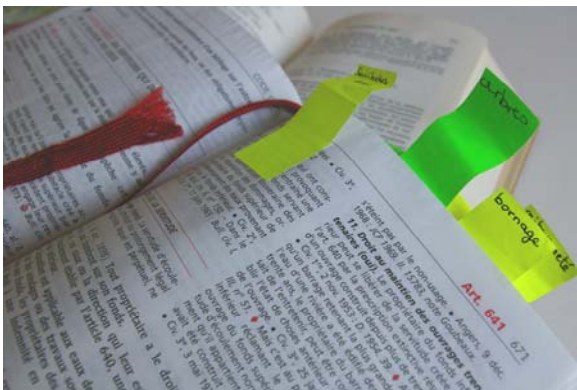
**La réglementation de l'urbanisme :** connaître les différentes procédures d'autorisation d'urbanisme, les possibilités de construction sur un terrain au regard des documents d'urbanisme, les recours...

**Le respect des règles du code civil** en matière de servitudes, mitoyenneté, plantations, droit de vue...

**Les obligations en matière d'assurance**

**Le droit des contrats :** contrats d'architecte ou de maître d'œuvre, contrats de construction...

**Le respect des normes de construction.**



*Grâce aux conseils éclairés du CAUE, les projets deviennent simples, conformes, davantage lisibles...*

## / FORMATION

« Transmettre, visiter, découvrir, observer, appréhender, ressentir, apprendre... »



### LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES :

En 2009, l'engagement du CAUE vers le milieu éducatif s'est traduit par la mise en place de différentes actions et interventions pédagogiques :

#### En maternelle...

« Dans quoi habite-t-on ? »

Avec les Petites Sections – école Maternelle de Bellegrave et Pessac

Travail de repérage : points communs et différences entre la hutte africaine, le tipi, l'igloo, la yourte. Ce projet permet d'aborder les questions de forme, de matériaux, de climat... tout en comparant avec les maisons dans lesquelles on habite.

#### en élémentaire...

Projet pédagogique « Autour de la maison »

3 classes de CP des écoles Aristide Briand et Pessac

Travail en classe : diaporama de découverte des « maisons extraordinaires »

Travail en classe : animation autour de la mallette arc en rêve « 1 bâtiment – 1 architecture » - basée sur les couleurs, dimensions et échelles, matériaux, contextes, ...

Intervention à l'extérieur : découverte de trois types d'habitats différents proches de l'école : le quartier du Casino, la Cité Frugès, la Résidence Saige Formanoir.

« Bordeaux moyen âge »

Ecole Primaire Cussac Fort Médoc

Visite de la ville avec deux classes.

« Mon école et son environnement »

Avec les Moyennes Sections - Ecole de maternelle Bellegrave et Pessac

Trois séances de travail pour regarder :

- l'intérieur de l'école
- l'école vue de l'extérieur
- et le quartier dans lequel elle s'intègre.

... comme au collège...

### Collège François Mitterrand – Pessac, Classe de 3<sup>ème</sup>

Trois interventions sur la sensibilisation à l'architecture :

- Une conférence sur l'histoire de l'architecture.
- Une visite de Bordeaux du XVIII<sup>ème</sup> au XXI<sup>ème</sup> siècle.
- Une visite de la Cité Frugès

### Collège Gérard Philippe, Pessac – Classe de 4<sup>ème</sup> professionnelle

Animation autour du jeu : « à la découverte du patrimoine de Gironde »

... et au lycée

### Lycée Saintonge, Bordeaux – Classe Bac Pro

Intervention autour du parc du lycée.

Etat des lieux, les usages dans le parc

A terme, élaboration du projet de rénovation du parc.

En partenariat avec l'Inspection Académique de la Gironde :

### le projet « Autour de mon école il y a... » avec les écoles primaires d'Anglade, Audenge, Gradignan (Saint-Exupéry), Le Tuzan et Rauzan

Apprendre à regarder, comprendre ce qui les entoure, percevoir leur environnement autrement, sont les objectifs de ce projet pédagogique.

A partir d'un parcours repéré autour de l'école, s'arrêter sur des détails, rechercher l'histoire des lieux, définir des usages, les expliquer, ... telle est la méthode pour que le parcours photographique se transforme en une présentation visuelle et orale.

Dans des contextes différents, ruraux ou urbains, répartis dans toute la Gironde, cinq classes de CM1 et CM2 ont observé, photographié et présenté l'environnement autour de leur école.

**TUZANAIS**

Une réalisation par les CM1-CM2 du Tuzan.

**POÈME TUZANAIS**  
Dans notre village,  
Il y a des arbres,  
Des fleurs par milliers,  
Des petits quartiers  
Encadrés de forêts,  
Et puis en été tout est enchanté.  
Dans mon quartier,  
Il y a un potager,  
Un poulailler ichamqué  
Et de grandes forêts,  
Et puis en été tout est enchanté.  
Dans notre rue,  
Il y a des villas,  
Des gens rigolos,  
Un ancien restaurant,  
Mais pas beaucoup de gens,  
Et puis en été tout est enchanté.  
Dans mon école,  
Il y a un bac à sable  
Et plein de tables,  
Il y a aussi un préau  
Qui n'est pas très beau,  
Et puis en été tout est enchanté.

**QUEL TRAVAIL EN 2 MOIS !**

**ARCHITECTURE**

Maison au Magnolia, 1901  
En pierre, un étage, beaucoup de fenêtres, la porte est en sautoir, symétrique.

Maison neuve, 2009  
En briques, de plein-pied, moins de fenêtres, la porte est sur la côté, asymétrique.

Maison du futur, 2210  
En briques, en fenêtres de forme bizarre, des premiers solaires, une piscine sur le toit, une orillonne.



## LES ACTIONS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES :

### Octobre 2009 : Une formation pour les futurs professionnels du bâtiment.

Dans le cadre des enseignements dispensés par l'école de reconversion professionnelle à des futurs dessinateurs, métreurs, économistes de la construction,... **le CAUE intervient pour une information générale sur l'élaboration du projet de construction**, avec la présentation des différentes réglementations à prendre en compte et le déroulement de la phase administrative.

Cette journée est l'occasion de faire appréhender aux stagiaires, particulièrement motivés et aux questionnements très pratiques, la réalité du terrain.

## PROGRAMME DE FORMATION : LES JOURNÉES DU CAUE DE LA GIRONDE - ÉDITION 2009

Chaque année, le CAUE organise également des **journées de formation** autour de différents thèmes. Elles sont destinées plus particulièrement aux **élus locaux, aux responsables et personnels des services techniques des collectivités locales**.

### Jeudi 26 mars 2009 : DE L'EXPRESSION D'UN BESOIN À LA CONCEPTION D'UN PROJET 58 participants



Objectif de la journée :

Aux maîtres d'ouvrages publics qui en font la demande (communes, groupements de communes, pays, département), le CAUE offre les compétences pluridisciplinaires de son équipe et apporte :

- son savoir-faire pour l'aménagement de l'espace,
- une assistance professionnelle ainsi qu'un point de vue extérieur

Cette rencontre a été l'occasion de présenter quelques exemples d'interventions.

La fin de matinée et l'après-midi ont été consacrées à une intervention de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques sur la réglementation en matière de marchés publics de maîtrise d'œuvre : Quelle publicité ? Quelle procédure ? Comment rédiger le cahier des charges ?



**Jeudi 25 juin 2009 :**  
**LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ**  
120 participants



La matinée fut consacrée au rappel des différentes obligations qui incombent aux élus pour la **mise en conformité des bâtiments et espaces publics existants**.

L'après-midi fut un temps de présentation de différentes expériences menées pour la mise en accessibilité. Retour sur quelques cas pratiques :

- une démarche intercommunale, la **Communauté de Communes de Castillon Pujols** ayant mené une réflexion sur le handicap depuis plusieurs années,
- la **commune de Martignas**, qui est souvent citée en référence, ayant été une des premières communes à s'engager au niveau d'une charte communale sur la prise en compte du handicap dans tous les instants de la vie communale.
- un dossier de demande de dérogation est présenté et analysé par la commission handicap, discours à triple voix avec le Maire, l'architecte et un membre de la commission.
- la **ville de Mérignac** a présenté les différents diagnostics qui ont été réalisés sur sa commune, comment s'est passée la démarche, ce qu'il faut en retenir, quelles solutions retenir...

**Jeudi 22 octobre 2009 :**  
**UNE APPROCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES PUBLICS**  
92 participants



Les préoccupations liées à l'environnement, notamment la préservation de la ressource en eau, sont aujourd'hui au cœur de la réflexion des communes.

Les collectivités doivent faire face au développement des espaces publics, sans pour autant bénéficier d'une augmentation des effectifs des services techniques.

Par un entretien adapté aux particularités de chaque site, la gestion différenciée appliquée aux espaces verts est un outil permettant de répondre à ces enjeux.

Portée par une réelle volonté des élus et des employés communaux, la gestion différenciée des espaces publics verts et naturels s'inscrit dans les principes du développement durable.

La gestion différenciée n'est pas un abandon d'entretien, c'est une gestion adaptée aux spécificités de chaque site.



La journée a été l'occasion de développer les enjeux et de présenter les actions menées par différentes collectivités, avec notamment la présentation des services techniques de la ville de Rennes, pionnière en la matière.

## DES OUTILS DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC :

Octobre 2009

### LANCEMENT D'UN JEU DE SENSIBILISATION CONÇU ET ÉDITÉ PAR LE CAUE DE LA GIRONDE. « A la découverte du patrimoine »

Un jeu de l'oie pour sensibiliser les enfants au patrimoine de notre département : un tour de Gironde en 90 images !



Construit sur le principe d'un jeu de l'oie, cet outil pédagogique –destiné aux enfants à partir de 8 ans – a pour but de nommer, d'apprendre, de connaître et de reconnaître le patrimoine de Gironde, qu'il soit bâti ou naturel, ancien ou contemporain.

Sous une forme ludique, le CAUE vise ainsi à promouvoir auprès des enfants la qualité architecturale et environnementale du patrimoine local. Ainsi, certains découvrent que des dolmens existent près de chez eux et d'autres apprennent ce qu'est le mascaret. Au-delà de la découverte, les jeunes peuvent ainsi se familiariser avec les différents éléments bâtis ou naturels, passés ou contemporains constituant l'identité d'un territoire.

Prix de vente 25 €

Décembre 2009

### LANCEMENT DU PREMIER OUVRAGE DE LA COLLECTION « ARCHITECTURES ET PAYSAGES EN GIRONDE ».

« Maisons de Gironde » coédition CAUE/le Festin

Découvrir le bâti et son environnement, lui donner du sens, en incitant à aller au-delà...



Au cœur de cette toute première balade entre « Architectures et Paysages », le CAUE renforce ses missions d'information et de sensibilisation, en vous invitant à découvrir les « Maisons de Gironde » : l'échoppe, la maison moderne de le Corbusier la maison traditionnelle en pierre de Gironde, la Girolle, la Landaise, la maison ostréicole et la Soulacaïse.

Loin du précis d'architecture et dépassant les ambitions du simple guide pratique, le CAUE vous guide dans la connaissance de ces lieux en vous donnant quelques pistes d'observation pour que vous puissiez simplement apprécier ce qui permet cette diversité, tout en vous appropriant ces maisons, en saisissant alors le sens de cette mosaïque d'architectures et de paysages girondins.

Prix de vente 20 €

# INFORMATION / COMMUNICATION

## « Continuer, Rénover, Innover... »

En 2009, à travers sa philosophie d'action et ses **missions d'information et de communication**, le CAUE de la Gironde a souhaité répondre à trois objectifs distincts :

- **Continuer à voir et être vu** : la communication du CAUE conserve un **rôle identitaire** pour faire connaître la structure et favoriser un dialogue constant entre ses missions et les acteurs qui les incarnent.
- **Rénover les outils comme les pratiques** : le CAUE cherche à créer de nouvelles interactions et coopérations pour répondre efficacement aux demandes et adapter les missions en aux évolutions actuelles. La communication doit assurer ce **rôle prospectif**.
- **Innover vers d'autres perspectives** : en outre, dans sa **dimension proactive**, la communication doit également impulser d'autres méthodes et médiatiser certaines dynamiques de changements (usages des nouvelles technologies, défi durable, évolution des activités...).

## DES OUTILS DE SENSIBILISATION GRAND PUBLIC :

En mars 2009, en apportant un dynamisme à son code graphique pour valoriser son image et mieux faire connaître ses champs de compétence, **le CAUE de la Gironde se dote d'outils simples** visant à fortifier son identité et la spécificité de sa communication :



**Une nouvelle édition du « CAUE mode d'emploi »** : un outil de communication autant au service des particuliers, des collectivités locales que du public scolaire, permettant de mieux connaître la structure, tout en cernant davantage chacune de ses missions (conseiller, former, informer et sensibiliser).

**Une nouvelle signalétique dans les communes de Gironde** (lieux de permanences) : création d'une affiche, diffusée sur tout le territoire, permettant d'agrémenter la communication de terrain auprès des particuliers, dans les communes et notamment lors des permanences en mairie.

**Le lancement du « Journal du CAUE »** : Ce support de communication trimestriel à destination des élus de la Gironde et des partenaires institutionnels évoque les différentes actualités du CAUE (événements, journées de formations), présente et fait connaître des dispositifs innovants et les problématiques actuelles en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.





La communication sur les salons est un bon outil marketing, si elle est réfléchie et construite en amont : elle permet d'expliquer les missions de l'organisme (faire connaître le produit), d'informer sur son fonctionnement (diffusion) et de présenter les bénéfices d'un tel service (promotion).



Ainsi, notre présence sur un salon permet d'instaurer un dialogue avec les particuliers et nos partenaires, en apportant souvent un premier niveau de réponse et quelques orientations.

La tenue des salons a également des répercussions directes sur notre travail de terrain (augmentation du nombre de sollicitations dans les semaines suivantes). D'où l'intérêt de choisir judicieusement le ou les Salons sur lesquels nous serons présents.

## Bilan du SALON DE L'IMMOBILIER, 13 au 15 mars 2009 à Bordeaux

### État de la fréquentation

Demandes en amont de la décision	77 demandes
Consultations sur l'habitat existant	88 demandes
Conseils divers	23 conseils
<b>Fréquentation</b>	<b>198 personnes</b>



ENSEIGNEMENT  
**Autour de Saint Exupéry, il y a...**

A l'occasion des 30 ans du CALIE, la classe de CMI de l'école Saint-Exupéry participe à un projet appelé "Autour de mon école, il y a...". Pour sensibiliser les enfants à leur environnement quotidien, le CALIE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) a convié 5 classes du département à découvrir l'environnement de leur école : aussi bien les éléments bâtis que les espaces aménagés par l'homme (routes, parcs, stades...) ou les éléments naturels (la végétation, les cours d'eau...).

C'est pourquoi la classe de CMI de l'école Saint-Exupéry (Gradignan étant la seule commune urbaine concernée) est partie à la découverte des abords de l'école appareils photos à la main.

Ainsi, l'église, le parc de Laurestanne et la serre, le jardin de la Mairie, le moulin du parc du Moulinet, la Médiathèque et le Théâtre des Quatre Saisons, le château Poumey, le bureau de Police, la rue Bellevue, le parc de l'Ermitage ont été parcourus, traversés, explorés et photographiés par les élèves.

A partir des 700 clichés pris, les enfants préparent activement un diaporama présentant à la commune, ainsi qu'une "Une" de journal.

Ils les présenteront le 3 décembre prochain avec les quatre autres classes de Gironde.

Un groupe d'élèves de CMI pendant une séance de travail avec l'architecte du CALIE.

Gironde +

CAUE de la Gironde  
**30 ans de conseils**  
*ça se fête !*

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Gironde fête ses 30 ans en décembre prochain. Né de la volonté du législateur et à l'initiative du Conseil Général, ce service gratuit offre conseil aux collectivités comme au grand public.

Quels matériaux utiliser pour respecter les caractéristiques architecturales des années ? Comment situer sa terrasse pour capter un maximum de soleil ? À quelle hauteur construire un mur mitoyen ? Comment traiter ma haie ? Pour toutes ces questions qui touchent les particuliers se posant avant même de commencer un projet de MAI, le CAUE est d'une aide précieuse.

contacté pour un accompagnement dans la révision de son PLU et la prise en compte de l'environnement.

Pour les 30 ans à venir, quels sont les défis à relever ? « L'empreinte climatique, l'intégration paysagère des constructions et le respect de l'environnement doivent être traités non isolément », assure Viviane Cagnato, directrice du CAUE.

Des particuliers...

Contat :

**Jacques Fergeau,**  
 Président du CAUE, Maire de Saint-Jean-d'Ilac et Conseiller Général de Mérignac.

« Le CAUE, c'est d'abord des compétences variées et transversales, en particulier le conseil en architecture, le paysage, l'environnement, le développement durable. C'est aussi une analyse gratuite, sans enjeu financier, donc totalement neutre, destinée aux particuliers comme aux collectivités qui veulent développer des projets en toute confiance. En 30 ans, le CAUE a signé de belles réalisations et a prouvé qu'il était un partenaire de choix pour les communes, notamment dans des opérations d'aménagement de bourg, les études paysagères en zone urbaine ou rurale et les rénovations de bâtiments anciens. »

! »

in « Gironde magazine ».  
 Décembre 2009.

14 Gironde

**Un trentenaire actif**

MÉRIGNAC Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement traite 4 000 demandes par an



À l'occasion de ses 30 ans, le CAUE, dont les locaux sont basés à Mérignac, sort un livre et un jeu de l'oie. PHOTO FABRIEN COTTREAU

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Gironde a trente ans. Il les a célébrés très officiellement, jeudi dernier, au Pavillon du Pin Galant de Mérignac. Ici, 24 colonnes éclairées de l'intérieur invitaient le visiteur à lever les yeux sur ses missions. La célébration cet outil unique, qui conseille les communes et les particuliers, a donné l'occasion à Jacques Fergeau, son président, d'annoncer deux initiatives.

La première est la création d'un jeu de l'oie dédié en 90 images, aux paysages et au patrimoine girondin. Cet outil pédagogique de belle facture a été fabriqué à quelque 800 exemplaires. Il est vendu à 25 euros et est destiné aux écoles, voire aux collèges.

**Création d'une collection**  
 L'association a également présenté une nouvelle collection « Architecture et paysage », en association avec le Festin. La première publication sortira en librairie, à compter de février prochain. Le premier tome concerne la maison girondine (20 euros).

Il offre une ballade architecturale et photographique de la maison girondine traditionnelle à la Soulaïse, en passant par la Landaise ou la cabane ostréicole. « Nous poursuivons cette coproduction sur le thème de l'habitat collectif, des bâtiments publics, scolaires, sportifs ou culturels », annonce Viviane Cagnato, ancienne directrice adjointe de cabinet de Philippe Madrelle et géographe de formation. Elle dirige de

puis plus d'une année avec énergie le CAUE.

**Quinze architectes conseils**  
 Le CAUE emploie une trentaine de personnes dont 15 architectes, urbanistes ou paysagistes, et fonctionne avec un budget de l'ordre d'1,6 million d'euros. Il tire ses ressources d'une taxe directement perçue sur les permis de construire. Son budget est en baisse, mais son horizon budgétaire est stable, déconnecté des conséquences financières de la réforme des collectivités locales.

Le CAUE assure un rôle de conseil au public, à partir de ses quelque 120 permanences dans les mairies. Il traite 4 000 demandes d'information d'ordre réglementaire, architecturale ou paysagère, par an. Il s'adresse aux particuliers qui ont un projet de construction ou de rénovation. Mais il joue aussi un rôle important de conseil auprès des communes dans leurs approches paysagères ou réglementaires (PLU, POS).

Il entend enfin développer en 2010, une action forte de conseil en développement durable, que cela soit pour les opérations de construction (HQE, BBC), d'urbanisme (mixité, transports, énergie) ou de concertation. Des orientations que ne contestera pas le Conseil général de la Gironde qui préside à ses destinées à parité avec l'État.

**Jean-Bernard Gilles**  
 Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement : 140, avenue de la Marne à Mérignac. Rens. au 05 56 97 81 89.

Gilles, Jean-Bernard. –« Un trentenaire actif »

in « Sud Ouest ». -07 décembre 2009

## En radio...



**France Bleu Gironde** : annonce des 2 et 3 décembre 2009, à l'occasion des **30 ANS DU CAUE DE LA GIRONDE**, retour sur l'expérience de la structure, ses missions et la sortie d'un tout nouveau jeu de sensibilisation **À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE GIRONDE**.

Reprise du Communiqué de Presse, 10 min

## En télé...

**France 3 Bordeaux Métropole, 30 ANS DU CAUE DE LA GIRONDE**, in « **Journal de 20h** », le 3 décembre 2009

Retour sur la manifestation du 03/12/09 au Pavillon du Pin Galant – durée 10 min



**TV7 Bordeaux - C'EST VOUS QUI LE DITES** - vendredi 4 décembre 2009 à 20h



Interview de Viviane CAGNATO, directrice du CAUE face à Thierry Guillemot : quelles sont les missions du CAUE ? ses activités de conseils ? son bilan d'existence à 30 ans ?

Promotion du jeu de sensibilisation au Patrimoine de Gironde et Médiatisation de la sortie du livre « Maisons de Gironde »...

## Sur Internet...

**Reportage 30 ANS - LEVER LES YEUX** ; 15 min ; en ligne sur <http://www.youtube.com>

Réalisation Conseil Général de la Gironde / CAUE de la Gironde



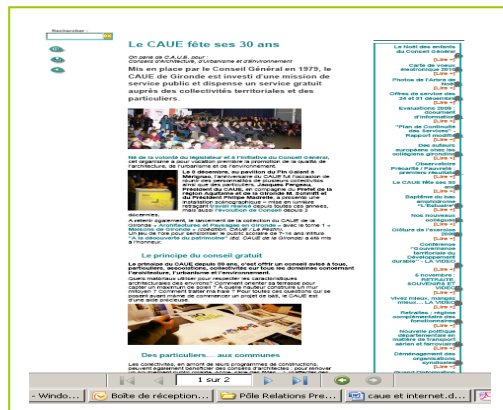
**Pour l'Assemblée Générale...**

- **CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE : UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC**, in « **Mon Méridnac** ». [Mise en ligne en 2009]. –Disponible sur internet : <http://www.monmerignac.fr/>



**Pour les 30 ans du CAUE...**

- Communication Interne, Conseil Général de la Gironde. –« **LE CAUE FÊTE SES 30 ANS !** » in « **Mascaret – Intranet CG33** ». [Mise en en ligne le 20/12/09]. –Disponible sur internet : <http://www.cg33.fr/>  
 - GANET, Michelle. –« **LE CAUE 33 A 30 ANS !** » in « **Blog Sud-Ouest** ». [Mise en ligne le 04/12/09]. –Disponible sur internet : <http://merignac.blogs.sudouest.com>



**Sur les sites institutionnels, ... en mairies, ...**

Encarts CAUE (présentation et missions) avec horaires des permanences et coordonnées. Exemples de Pellegrue et Villenave d'Ornon





## RETOURS SUR ÉVÉNEMENTS

2009, année de son trentième anniversaire, le CAUE a souhaité ancrer ses prestations événementielles dans un esprit plus novateur. Ainsi que ce soit par le projet des Journées Européennes du Patrimoine qui s'inscrit dans une réelle dynamique de valorisation du patrimoine, par le parcours scénographique mis en œuvre pour la commémoration des 30 ans, ou par l'activité de publication (livre et jeu) qui s'inscrit directement dans un renforcement des missions de sensibilisation, le CAUE – fort de son expérience - innove sans oublier ses missions fondamentales.

### 20 Septembre 2009 : Journées Européennes du Patrimoine en Aquitaine Promenade à Monségur

Le partenariat entre l'URCAUE et la DRAC pour l'organisation des Journées européennes du Patrimoine en Aquitaine s'est poursuivi en 2009. Elles ont eu lieu les 19 et 20 septembre 2009 avec pour thème national « un patrimoine accessible à tous ».



A cette occasion, le CAUE de la Gironde a proposé une « Promenade à Monségur » pour découvrir les principales caractéristiques de cette bastide du XIII<sup>ème</sup> siècle.



Au travers d'un petit guide, **carnet de voyage** composé de textes illustrés et de croquis nous avons pu donner à voir quelques curiosités de Monségur : l'église, la halle et plus largement un lieu de promenade privilégié avec son chemin de ronde relié au chemin de halage.

Pour clôturer la journée, **une conférence-débat** sur l'architecture et l'urbanisme de la bastide (contexte historique, aménagement et accessibilité) animée par Anne VAN DER ELST, architecte du patrimoine (CAUE Gironde) s'est déroulée autour des axes suivants :

- « L'esprit de la bastide » par Jean-Bernard MARQUETTE, historien médiéviste.
- « La fondation de la bastide » par Marie-Claude JEAN, historienne.
- « Monségur, permanence des formes urbaines » par Jean-Marie BILLA, architecte

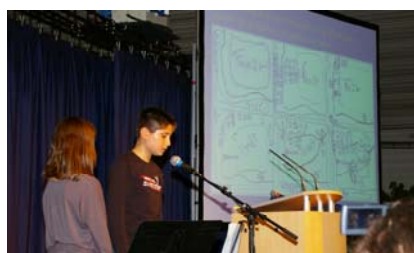


Cette promenade a été complétée d'ateliers découverte, savoir-faire et artisanat.

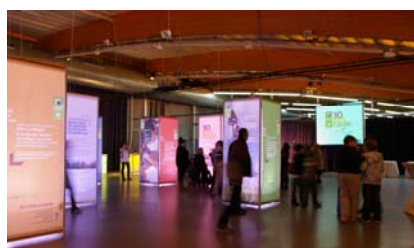
## Lever les yeux...



A l'occasion de son 30<sup>ème</sup> anniversaire, le CAUE a souhaité retracer son histoire, faire part de son expérience et revenir sur les fondamentaux de son existence à travers une installation scénographique, mise en lumière « Lever les yeux » : dans un labyrinthe de colonnes, à travers un parcours-découverte, librement et sans contrainte, le long d'un chemin ponctué d'images et de mots, les visiteurs découvrent une histoire, celle du CAUE depuis 30 ans.



18h30 **Autour de mon école, il y a...**  
regards de 5 classes de CM1/CM2 de Gironde sur leur environnement urbain



19h30 Parcours découverte autour de l'installation pour les 30 ans du CAUE



en présence de  
M. Philippe Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde.  
M. Jacques Fergeau, Président du CAUE de la Gironde,  
M. André Mercier, Inspecteur d'Académie de la Gironde.



Lancement de :

- la collection **Architectures et paysages en Gironde** (éditions Le Festin)



- le jeu **À la découverte du Patrimoine**

## BILAN 2009

Le CAUE participe à plusieurs **actions de partenariat**, autant d'initiatives pour promouvoir ensemble la qualité du cadre de vie de notre territoire girondin.

### En 2009, nous avons participé...

**... avec la Fédération Nationale des CAUE – FNCAUE :** dans le cadre des **commissions et groupes de travail**, associant élus et techniciens

- à l'atelier « Architectures & Paysages » :
- à la « Commission Sensibilisation »

Cela nous permet d'établir des liens et un dialogue entre les différents CAUE, d'échanger des informations et d'aboutir à une mutualisation des savoirs au niveau national, tout en tirant profit des expériences de chacun

**... avec l'Union Régionale des CAUE - URCAUE :**

- aux actions soutenues par la dynamique d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) qui nous permet d'accompagner plusieurs communes vers une prise en compte des impacts environnementaux au cœur même de leur projet.
  - aux actions et à l'animation du Pôle de Formation Aquitain, regroupant également : **l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux (ENSAPB), la Fédération Française du Paysage (FFP), l'Ordre des architectes, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP).**
  - aux « Journées Européennes du Patrimoine en Aquitaine » soutenues par la **Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)**, avec notamment une action de sensibilisation autour de la Bastide de Monségur.
- Cela nous permet de mutualiser les moyens et les savoirs, de partager des journées de formation et des conduites d'opérations et de s'enrichir de visions différentes.

Avec les acteurs institutionnels :

- Le **Ministère de la Culture** : jury du choix de formations de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA).
- **Préfecture de la Gironde** : participation aux commissions « accessibilité et handicap » et « sites et paysages ».
- **Conseil Régional d'Aquitaine** : participation aux séminaires de l'urbanisme durable, et jurys de concours...
- **Conseil Général de la Gironde (CG 33)** : participation au Plan Climat, au comité départemental Agenda 21, aux comités techniques et d'orientation paysage, à l'observatoire départemental des paysages et des représentations paysagères, au comité consultatif du tourisme, Suivi de Convention d'Aménagement de Bourg et d'Ecole (CAB / CAE) et jury de concours.
- **Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)** : suivi du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et participation au projet « Nature et Ville »

Avec **l'Inspection Académique de la Gironde**, pour l'action pédagogique « Autour de mon école, il y a... » avec cinq écoles du département.

Ou encore avec **l'A'Urba** : Collaboration au guide « Pour une croissance urbaine durable en Gironde »

Avec le **Comité Départemental du Tourisme** : jury du concours « Villes et villages fleuris »

Avec la **DRAC** : participation aux Journées Européennes du Patrimoine et à la Commission « Jardins Remarquables »

Avec les communes...

## PERSPECTIVES 2010

### En 2010, nous poursuivons nos engagements....

**Avec la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE)** : poursuite des différents groupes de travail. Participation nouvelle à la « Commission Formation »

**Avec l'Union Régionale des CAUE (URCAUE) :**

- nouveau projet « Journées Européennes du Patrimoine, édition 2010 »,
- nouveau cycle de formation « Bois & Construction » soutenu par le Pole de Formation Aquitain.
- Poursuite des dispositifs « Urbanisme Durable » (projets et actions AEU).
- Poursuite de la dynamique communicationnelle : refonte des sites internet.

Avec les acteurs institutionnels :

- **Préfecture de la Gironde** : participation aux commissions « accessibilité et handicap » et « sites et paysages ».
- **Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)** : poursuite des rencontres territoriales, participation à la « Commission Urbanisme ».
- **Conseil Régional d'Aquitaine** : jury de concours...
- **Conseil Général de la Gironde (CG 33)** autour des projets « Plan Climat », « Commission Paysage / Urbanisme » (avec notamment le **Sysdau** et l'**AURBA**), poursuites des politiques et actions départementales.
- **Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)** : poursuite des projets, collaborations et conventions en cours.

Avec l'**Inspection Académique de la Gironde**, pour une nouvelle action pédagogique « Autour de mon école, il y a... » avec trois écoles du département.

Avec le **Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP et CRDP)**, en soutien de nos différentes interventions pédagogiques, notamment l'organisation d'une journée de formation à l'architecture destinée aux enseignants et professeurs des écoles.

Avec la **Société Horticole de Gironde (SHG)** : participation à la manifestation « Balades en jardins »

Avec les communes...

Notamment **Artigues-Près-Bordeaux** pour la présidence de jury du concours « Art et Paysage », édition 2010 sur le thème « Refuges »

Avec la **Préfecture de la Gironde**, la **Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)**, le **Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)**, le **Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)** sur les thématiques du « Bien Bâti »...



# RAPPORT FINANCIER DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

exercice 2009

# COTISATIONS DES MEMBRES

# PROPOSITION DE BUDGET

2010